CULTURE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN OCCITANIE - BILAN 2022

Favoriser l'accès à la culture

L'enjeu culturel de lutte contre la discrimination et la pauvreté demeure un objectif majeur du ministère de la Culture. Ainsi, en affirmant le droit d'accès à la culture, en levant le « plafond de verre », en incitant les personnes à développer l'estime de soi par la participation et l'affirmation dans les pratiques, les politiques culturelles affirment l'avancée d'un processus social durable engagé autour de l'inclusion.

En Occitanie, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) poursuit les partenariats entrepris avec les collectivités territoriales et une grande diversité d'acteurs autour de la transmission, de la dimension éducative via l'appropriation de la culture, l'éducation artistique et culturelle, la promotion des droits culturels, etc.

Parmi les **383** actions identifiées en 2022 représentant un montant de subventions de la DRAC de **2 131 910 €**, se dégage la répartition suivante :

- 23 projets conduits contre la précarité de la petite enfance pour 90800 €;
- 192 projets à destination des jeunes et des habitants des QPV pour 1 143 856 € ;
- 97 projets en direction de l'inclusion des jeunes et des habitants en milieu rural pour 510 100 € ;
- 8 projets en direction de la protection de l'enfance, de l 'aide sociale à l'enfance, de la prise en charge des mineurs, des minima sociaux pour 67 668 €;
- 22 projets en direction du droit d'accès à la culture, à la langue française pour 150 636 € ;
- 5 projets en direction de lutte contre la précarité et la pauvreté du logement 17 000€ ;
- 15 projets en direction de la lutte contre la précarité et l'exclusion, pour l'expression de la diversité pour 56 000 € ;
- 11 projets en direction de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en situation de précarité 44 000 € ;
- 5 projets en direction de l'inclusion et de l'accès à la culture numérique dans le cadre des Microfolies (tiers-lieux numériques) pour 18 500€ ;
- 5 projets en direction de l'accès des jeunes à la pratique musicale pour 33 350 €.

Retour sur quelques projets régionaux :

Expression des droits culturels, de la diversité, lutte contre la précarité et l'exclusion

- **« Mosaïque Gipsy Bohème »**

À Montpellier, fin septembre, début octobre, à la Halle Tropisme, tiers lieu culturel, à la limite du QPV de Figuerolles, l'association Cap Gély a organisé 3 jours de rencontres et d'échanges artistiques pour une ouverture vers l'interculturalité et la rencontre des populations « Mosaïque Gipsy Bohème ». Des journées où ont été présentées des expositions et installations sur la vie et la mémoire collective des gitans, des films, des spectacles et concerts, une fête et un marché forains...

- **« A la rencontre »**

L'association Génération Music présente du 8 au 10 septembre 2022 la manifestation « A la rencontre », 3 jours de partage et de convivialité pour mieux connaître l'autre : formation, conférences, exposition photos, poésie, littérature, voyage, théâtre, concerts, spectacle, débats, …. Au programme de cette édition, une journée de travail, d'information, de sensibilisation et d'échanges autour des problématiques de l'accompagnement et du suivi des familles « Quand on parle de l'autre ? Quand les mots font mal ».

- **« Rencont'roms nous – La parole aux premiers concernés »**

Initié à l'automne 2022, le projet médias / journalisme se concrétise et vise à terme la création d'un journal dessiné par les enfants et les jeunes du terrain autour de l'Abécédaire des Droits de l'Enfant de la Flambère, à la

bibliothèque d'Ancely à Toulouse. Quatre rencontres font écho à la semaine contre le racisme, le 21 mars étant la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

- **Modules de rencontres culturelles en Occitanie « L'Eté Culturel »**

Cette année encore dans le cadre de L'Eté Culturel, des modules de rencontres ont été expérimentés par de nombreux acteurs associatifs afin de proposer des projets culturels aux jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville ou dans des zones rurales prioritaires. Plus de 300 projets ont été menés dans les secteurs du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant… ouverts à la jeunesse, ces parcours artistiques ont permis aux publics un accès à la découverte de sites, à la création partagée, à l'expérimentation…

- **L'EAC pour les jeunes en parcours d'insertion**

La Mission Locale des Jeunes de Montpellier renouvelle en 2022 l'expérience initiée un an auparavant avec la DRAC en mobilisant des jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes et des artistes. Ainsi, de nouvelles sessions artistiques de 3 jours pour 20 à 30 groupes de 20 jeunes seront accompagnées par des intervenants de disciplines diverses entre novembre et décembre 2022.

Promouvoir un accès au droit à la culture des jeunes

- **Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) Conseil départemental de l'Aude**

Afin de promouvoir l'accès au droit à la culture pour la jeunesse vulnérable, le conseil départemental de l'Aude élabore une convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle qui cible le secteur de l'Aide sociale à l'Enfance.

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Narbonne

Expérimentation 2021/2022 culture-pauvreté-ruralité

- **L'éducation artistique et culturelle en milieu rural, quelles modalités de prévention contre la pauvreté ?**

En 2021, grâce à un soutien du commissariat à la lutte contre la pauvreté, 100 000 euros ont été affectés à la DRAC pour expérimenter en milieu rural précarisé des initiatives d'éducation artistique et culturelle sur quatre territoires « test » en région : communautés de communes du Bassin de Decazeville Aubin dans l'Aveyron, du Val de Gers, Conflent-Canigou dans les Pyrénées Orientales et de la région Lézignanaise, Corbières et Minervois dans l'Aude.

Les actions menées ont permis de dégager un guide de bonnes pratiques (encadré ci-après) et de poursuivre l'expérimentation en 2022 sur 2 départements en reconduction et 4 nouveaux : Lozère, Gard, Tarn et Garonne, Hérault. Ainsi le modèle d'expérimentation sur 2 années a permis de toucher les 4 départements les plus pauvres d'Occitanie (Aude, Pyrénées Orientales, Gard, Hérault) tout en considérant les poches de pauvreté sur quatre autres départements à caractère rural (Gers, Aveyron, Lozère, Tarn et Garonne). Des perspectives se dégageront au terme de la deuxième année et permettront d'adapter l'approche de la culture aux zones rurales dans une logique de développement rural, dans un rapport entre le projet et l'environnement de proximité, le projet et les atouts locaux sans pour autant procéder à un repli territorial. L'écosystème s'ouvre via l'apport artistique à des contenus et des apports extérieurs en résonnance avec le local.

Conseils pratiques et préconisations « Culture et lutte contre la pauvreté en milieu rural »

par Mathilde Lamy de la Chapelle, Manon Bouvier, stagiaires auprès du Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et de la DRAC Occitanie.

Les projets 2021 contre la pauvreté en milieu rural ont relevé un certain nombre de pistes susceptibles d'aider les futurs porteurs de projets à conduire une action culturelle en milieu rural.

En premier lieu apparaît la nécessité de réaliser un diagnostic territorial et mobiliser les partenaires dans l'objectif d'aller vers les bénéficiaires.

Puis, définir son public pour concevoir et adapter sa programmation. Définir son public - qu'il soit scolaire, familial, adulte ou jeune adulte, etc. – est nécessaire afin d'adapter sa programmation et identifier par la suite les canaux de communication et partenaires qui devront être mobilisés pour les atteindre.

Le choix peut être fait de cibler le jeune public, et par eux amener les parents et par extension le reste de la famille à la culture. À partir d'un public cible, l'objectif est aussi de mêler les publics, pour faire de la culture un vecteur de lien social.

L'élargissement des manifestations culturelles à l'intergénérationnel est un moyen de lutter contre l'entre soi et l'isolement, de valoriser les échanges et enrichir mutuellement les différents publics.

Ensuite, il est important d'anticiper les freins susceptibles d'entraver l'accès des différents publics à l'offre artistique et culturelle, notamment la question de la mobilité, inhérente aux territoires ruraux, afin d'adapter la programmation en conséquence.

Pour pallier aux contraintes de mobilité, certaines solutions peuvent être envisagées, comme organiser les représentations en fonction des horaires des transports publics ou concevoir une programmation itinérante.

Penser également à structurer un réseau avec les partenaires présents sur le territoire

L'autre étape préalable à tout projet artistique et culturel en milieu rural consiste à identifier et prendre contact avec les structures et professionnels existants sur le territoire, œuvrant tant pour l'accompagnement social que pour la scolarisation, le soutien à la parentalité, l'insertion, la santé… La pluralité des publics visés, et la nécessité d'"aller vers" des personnes éloignées de l'offre culturelle, implique une pluralité de partenaires :

➢ *Les structures et professionnels intervenant au contact des publics cibles, et susceptibles d'intégrer la nouvelle offre culturelle à leurs pratiques.*

➢ *Les potentiels financeurs ou partenaires.*

Un parcours éducatif consiste à rapprocher l'offre culturelle d'un public qui en est éloigné, de la rendre plus accessible et de faciliter son appropriation et sa diffusion. Prévoir des temps d'échange et de rencontre directe entre l'artiste et le public, au sein de résidences d'artistes, favorise l'entrée dans la culture et participe au travail de médiation.

La réussite d'un projet artistique et culturel se mesure par sa capacité à faire levier, à développer de nouvelles pratiques chez les bénéficiaires et à les inscrire dans la durée. Aussi, il est attendu des projets qu'ils puissent faire le lien avec des professionnels ou structures du territoire proposant des ateliers de pratiques artistiques. L'objectif étant que les bénéficiaires deviennent non seulement "spectateurs" mais aussi "acteurs" de leur propre culture.

En lien avec la programmation, les porteurs de projets peuvent eux-mêmes proposer des stages de pratique artistique à destination du public. Une vigilance doit alors être portée à la tarification des ateliers, afin que celle-ci ne soit pas un frein à l'inscription.

En lien avec la Caf, un travail d'information peut être mené auprès des familles les plus précaires sur les aides existantes pour favoriser l'accès aux loisirs culturels et artistiques des jeunes enfants.

Inscrire l'action dans une stratégie de développement culturel et de revitalisation du territoire,

(ré)investir les lieux et structures culturelles locales. Articuler des projets artistiques et culturels autour d'un lieu unique - tiers lieu culturel, MJC, salle de spectacle, etc. - permet de renforcer et de pérenniser leur ancrage.

L'investissement d'espaces publics, ouverts sur la ville, contribue à faire émerger un vivier culturel local et permet de pallier la faiblesse des équipements culturels en territoires ruraux.

Solliciter autant que faire se peut les artistes locaux. Le recours aux artistes locaux doit être privilégié en raison de leur proximité avec le public, de leur connaissance du territoire et de ses enjeux.

L'objectif est aussi de soutenir les artistes du territoire, souvent exposés à la précarité, a fortiori en milieu rural, et ainsi de maintenir et développer un vivier artistique local.

La culture est un levier d'action participant au développement d'un territoire dynamique et vivant. Intégrer à la programmation culturelle le patrimoine et l'histoire locale permet d'alimenter la vie culturelle du territoire, et de renforcer son attractivité. Plusieurs dimensions du patrimoine local peuvent être mises en évidence, l'intégration de langues régionales au sein de projets peut permettre de promouvoir l'identité territoriale et de valoriser son patrimoine.

Atelier artistique MJC de Lézignan Corbières